Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 048-214801748-20250929-2025_29_09_05-BF

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL LE FROID

Séance du 29 Septembre 2025

Membres en exercice : 10
Présents : 7
Adoption : 7 voix
Date de convocation :22 septembre 2025
et d'affichage : 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-neuf Septembre à 10 h 00, le Conseil Municipal de Saint Paul le Froid, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la convocation de **Monsieur Christian PASCON**.

Présents : MOULIN David, PASCON Christian, RAMADIER Jean Marie, CATHEBRAS Serge, CHARRIER Robert, CHALIER Isabelle, BESTION Marie Josette

Excusés : BLANC Bernard, MERLE Antoine, COUVE Pascal

****

2025 29 09 05
Objet de la délibération : Décision Modificative n°3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2025

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 2151 / 111	Réseaux de voirie	39 349.00
	Total	**39 349.00**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 21321 / 148	Immeubles de rapport	39 349.00
	Total	**39 349.00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Christian PASCON, Maire

